PRINTEMPS 2025

Guide d'information en cas d'inondation

IMPORTANT

À conserver dans un endroit sécuritaire pour consultation rapide!

URGENCE 9-1-1

DRUMMONDville
Capitale du développement

Organisation municipale de sécurité civile

Ce guide a été publié
par la Ville de Drummondville
en mars 2025

Coordination :
Service des communications

Rédaction :
Service de sécurité incendie et sécurité civile

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 4

1. LES INONDATIONS À DRUMMONDVILLE 5

2. UNE MESURE PRÉVENTIVE : LE BRIS DU COUVERT DE GLACE 5

3. LE PLAN DE MESURES D'URGENCE 5

4. S'IL Y A RISQUE D'INONDATION, QUOI FAIRE? 6

   LA PRÉALERTE 6

   L'ALERTE 6

   SI VOUS QUITTEZ VOTRE RÉSIDENCE 6

5. COMMENT PROTÉGER VOTRE RÉSIDENCE? 7

6. APRÈS L'INONDATION 10

ANNEXE 1
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS 13

ANNEXE 2
COORDONNÉES SÉCURITÉ CIVILE 14

ANNEXE 3
COORDONNÉES DES OCCUPANTS QUI QUITTENT LA RÉSIDENCE EN CAS D'INONDATION 15

PLUSIEURS INFORMATIONS CONTENUES DANS CE GUIDE SONT TIRÉES DES SITES WEB DE DIFFÉRENTS ORGANISMES DE SÉCURITÉ CIVILE.

AVANT-PROPOS

Ce guide se veut avant tout un aide-mémoire en cas d'inondation. Il contient diverses informations quant à la marche à suivre en situation d'alerte, fournit des conseils de prévention et vous renseigne sur le nettoyage de votre résidence (après sinistre).

Il est important de le conserver pour consultation rapide!

1

LES INONDATIONS À DRUMMONDVILLE

La rivière Saint-François traverse le territoire de la ville de Drummondville sur une distance de plus de 30 km. En conséquence, ses riverains sont exposés, chaque année, aux inondations printanières.

Malheureusement, on ne peut pas les prévoir et il est difficile de les contrer. En pareilles circonstances, le rôle des autorités municipales est de protéger la vie des citoyens ainsi que leurs biens. Pour y arriver, un plan de mesures d'urgence, fréquemment mis à jour, est appliqué dès les premiers signes d'inondation.

2

UNE MESURE PRÉVENTIVE : *LE BRIS DU COUVERT DE GLACE*

Depuis 1990, les autorités municipales procèdent annuellement à des travaux de bris de glace (vers la fin février). Ceux-ci visent à fragiliser un corridor dans le couvert de glace afin de faciliter l'écoulement des eaux en période de crue. Réalisés à l'aide d'une excavatrice flottante, les travaux sont effectués de la centrale hydroélectrique de Drummondville jusqu'à la hauteur du chemin de l'Aéroport.

3

LE PLAN DE MESURES D'URGENCE

La Ville de Drummondville s'est dotée, il y a plusieurs années, d'un plan de mesures d'urgence. Dans le cas d'inondation, les mesures suivantes sont rapidement mises en application :

- Avis de crue des eaux au ministère de la Sécurité publique;
- Avis à la Sûreté du Québec;
- Surveillance de la rivière 24 h/24;
- Patrouille des secteurs à risque;
- Échange de données sur la surveillance de la rivière entre les municipalités riveraines de Sherbrooke et Drummondville;
- Préalerte aux citoyens riverains;
- Augmentation de la surveillance;
- Déploiement des ressources sur le terrain;
- Intervention des services d'urgence;
- Visite des résidences (préavis d'évacuation);
- Alerte d'inondation;
- Évacuation des résidences;
- Enregistrement des évacués;
- Ouverture d'un centre de services aux sinistrés (au besoin).

4

S'IL Y A RISQUE D'INONDATION, QUOI FAIRE?

Comment reconnaître les avis des autorités municipales?

4.1 La préalerte

- Signal visuel (gyrophares) des véhicules d'urgence et des véhicules municipaux;
- Patrouille dans les rues à risque par les services d'urgence;
- Déploiement des employés municipaux sur le terrain pour une surveillance continue de la rivière Saint-François;
- Avis aux occupants des résidences à risque par l'entremise de l'InfoDMV (appel téléphonique, courriel, messagerie texte et notification sur l'application mobile). Inscrivez-vous au drummondville.ca/infodmv.

4.2 L'alerte

- Signal sonore et visuel des véhicules d'urgence (sirène incendie);
- Avis aux occupants des résidences à risque par l'entremise de l'InfoDMV (appel téléphonique, courriel, messagerie texte et notification sur l'application mobile). Inscrivez-vous au drummondville.ca/infodmv;
- Évacuation complète de toutes les résidences à risque;
- Mise en disponibilité, au besoin, d'un centre de services aux sinistrés.

PRENEZ NOTE

4.3 Si vous quittez votre résidence

- Inscrivez vos coordonnées et celles de l'endroit où vous vous rendez ainsi que les noms des personnes vivant avec vous sur le coupon à découper se trouvant à l'annexe 3 de ce guide (p. 15);
- Remettez le coupon à un employé municipal.

5

COMMENT PROTÉGER VOTRE RÉSIDENCE

OUVERTURES EXTÉRIEURES :

- Placez un contreplaqué, solidement fixé, dans les fenêtres du sous-sol.

DRAIN DE PLANCHER AU SOUS-SOL :

- Faites vérifier et nettoyer le clapet de retenue du drain;
- Bouchez le drain de plancher s'il n'y a pas de clapet.

APPAREILS DE CHAUFFAGE :

- Appelez votre fournisseur pour connaître les précautions à prendre.

ÉLECTRICITÉ :

- S'il y a un risque imminent d'inondation, coupez complètement l'alimentation en électricité de votre résidence. Si le panneau de distribution est au sous-sol et que l'eau s'est infiltrée, NE PRENEZ AUCUN RISQUE et appelez Hydro-Québec pour les procédures à suivre.

MOBILIER AU SOUS-SOL :

- Transportez vos meubles, appareils électriques et autres effets personnels aux étages supérieurs.

PRODUITS DANGEREUX :

- Rangez dans un lieu sécuritaire les substances dangereuses comme l'huile, les pesticides, les insecticides et autres, pour éviter la pollution et la contamination de la résidence.

LA TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES (À PRÉPARER À L'AVANCE)

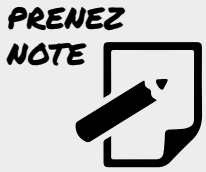

Les citoyens sont invités à se procurer la *Trousse 72 heures* contenant plusieurs des articles nommés dans la liste ci-dessous, et ce, au coût de 45 $. Elle est disponible à l'hôtel de ville de Drummondville, au 415 de la rue Lindsay.

Articles de base :

- [ ] Lampe de poche
- [ ] Radio portative à piles
- [ ] Piles de rechange pour la lampe de poche et la radio
- [ ] Trousse de premiers soins
- [ ] Bougies et allumettes ou briquets
- [ ] Clés pour la voiture et la maison
- [ ] Documents importants : pièces d'identité, passeports, cartes d'assurance maladie, cartes de guichet automatique, cartes de crédit, polices d'assurance habitation, automobile, etc.
- [ ] Aliments et eau embouteillée
- [ ] Vêtements et chaussures (un rechange de vêtements par personne)
- [ ] Couvertures ou sacs de couchage (une couverture ou un sac par personne)
- [ ] Papier hygiénique et autres articles d'hygiène personnelle (brosses à dents, dentifrice, soie dentaire, débarbouillettes, serviettes, savons, shampoing, etc.)
- [ ] Médicaments (conservez une réserve d'environ une semaine de médicaments dans votre trousse, avec copie de vos ordonnances médicales et visuelles)
- [ ] Sifflet (au cas où vous auriez besoin d'attirer l'attention)
- [ ] Livres, jeux de cartes, jeux de société, etc. (en quantité raisonnable pour que ce soit facile à transporter)
- [ ] Bloc-notes et crayons
- [ ] Liste de numéros de téléphone (école, garderie, parents, etc.)
- [ ] Argent de poche et monnaie pour téléphoner

Bébés, jeunes enfants :

- [ ] Couches
- [ ] Biberons
- [ ] Lait en boîte
- [ ] Jouets
- [ ] Crayons à colorier et papier

Jeunes :

- [ ] Chandail chaud
- [ ] Bas de laine
- [ ] Lecteur de musique et piles ou câble de recharge
- [ ] Jeux
- [ ] Papier et crayons
- [ ] Objets personnels (photos, toutous, etc.)
- [ ] Livres
- [ ] Sifflet (trois petits coups de sifflet sont le signal international de détresse)

Personnes âgées :

- [ ] Toutes les ordonnances médicales et visuelles
- [ ] Numéros de téléphone du ou des médecins traitants
- [ ] Une couverture de laine additionnelle

Autres membres de la famille :

- [ ] Médicaments
- [ ] Ordonnances médicales et visuelles
- [ ] Lunettes de rechange

Trousse d'urgence pour les animaux domestiques :

- [ ] Cage de transport (y inscrire le nom de l'animal et les coordonnées du propriétaire)
- [ ] Nourriture pour environ une semaine
- [ ] Plats pour la nourriture et l'eau
- [ ] Collier avec plaque d'identification et laisse
- [ ] Carnet de santé et médicaments (le cas échéant)
- [ ] Un ou deux jouets
- [ ] Couverture
- [ ] Sacs pour ramasser les excréments

drummondville.ca/trousse-72h

6

APRÈS L'INONDATION

À la suite d'une inondation, il importe de remettre votre résidence en état le plus tôt possible afin de protéger votre santé et d'éviter que votre immeuble et vos biens ne subissent de plus amples dommages. Que vous fassiez le travail vous-même ou que vous engagiez un entrepreneur, cette liste de vérification pratique vous aidera à organiser les opérations de nettoyage. Dans tous les cas, il vous est recommandé d'entrer en communication le plus rapidement possible avec votre assureur.

IL IMPORTE D'AGIR TOUT DE SUITE. VOTRE MAISON ET VOS ARTICLES D'AMEUBLEMENT RISQUENT MOINS D'ÊTRE TOUCHÉS PAR LA MOISISSURE SI VOUS LES ASSÉCHEZ DANS UN DÉLAI DE 48 HEURES.

PRÉPARATION :

- ☐ Songez d'abord à votre sécurité. Prenez garde aux chocs électriques. Portez des bottes de caoutchouc lorsque la zone inondée présente une accumulation d'eau de plus de 5 cm (2 po) de hauteur. Évitez le contact des rallonges électriques avec l'eau. Coupez le courant dans la zone inondée au panneau de distribution. Au besoin, demandez à Hydro-Québec de vous aider.

- ☐ Dans la mesure du possible, documentez les dommages avec des photos ou des vidéos. Communiquez avec votre agent d'assurance immédiatement.

- ☐ Élaborez un plan d'action que vous suivrez, étape par étape, pour :
  - Enlever l'eau, la boue et les débris;
  - Éliminer vos biens contaminés;
  - Décontaminer toute la maison;
  - Éliminer l'eau de rinçage;
  - Nettoyer et assécher la maison et les biens récupérables.

- ☐ Soyez prêt à faire des choix difficiles quant à ce que vous pourrez garder et ce que vous devrez jeter. Les articles ménagers qui ont été contaminés par les eaux usées ou qui sont demeurés mouillés pendant une longue période doivent être mis dans des sacs étiquetés qui seront jetés conformément aux règlements municipaux.

- ☐ Réunissez le matériel et les fournitures nécessaires :
  - Gants, masques et vêtements de protection;
  - Seaux, vadrouilles, balais, éponges et sacs à ordures en plastique;
  - Détergent inodore;
  - Gros contenants pour la literie et les vêtements mouillés ainsi que des cordes à linge pour les faire sécher

  Vous devrez peut-être louer des rallonges électriques, une pompe immergée, un aspirateur d'atelier, un déshumidificateur ou une chaufferette.

NETTOYAGE :

- ☐ Enlevez l'eau stagnante à l'aide d'une pompe ou d'un seau, puis passez l'aspirateur d'atelier.
- ☐ Enlevez tous les matériaux et débris qui sont sales et trempés, y compris l'isolant mural et les plaques de plâtre humide, la boue et la terre résiduelles, les meubles, les appareils ménagers, les vêtements et la literie.
- ☐ À l'aide du boyau d'arrosage, retirez, de haut en bas, la saleté qui adhère aux murs et aux articles d'ameublement, puis rincez plusieurs fois en enlevant l'eau restante avec l'aspirateur d'atelier. Rincez, puis nettoyez tous les planchers aussi rapidement que possible. Vous devrez remplacer, après les travaux de nettoyage, les revêtements de sol que l'eau ou les eaux d'égout auront pu pénétrer en profondeur.
- ☐ Procédez du haut vers le bas en dégarnissant tous les plafonds et les murs qui ont absorbé de l'eau. Retirez les matériaux jusqu'à 500 mm (20 po) au-dessus du point le plus haut atteint par l'eau. Enlevez uniquement la partie inférieure du mur si vous prenez des mesures tout de suite après l'inondation ou l'infiltration d'eau. Vous devrez enlever et jeter toutes les plaques de plâtre exposées à un degré élevé d'humidité ou à de l'eau stagnante pendant une longue période. Vous devrez faire de même pour les carreaux de plafond ou les revêtements en panneaux.
- ☐ Arrosez et essuyez à fond toutes les surfaces touchées par l'eau à l'aide d'un détergent inodore et d'eau, puis rincez. Répétez au besoin. Les surfaces de béton peuvent être nettoyées au moyen d'une solution de phosphate trisodique diluée dans l'eau (une tasse de phosphate trisodique dans un gallon d'eau chaude). **Lorsque vous faites usage de phosphate trisodique, une substance hautement corrosive, portez des gants et des verres de protection.**
- ☐ Passez à fond l'aspirateur pourvu d'un filtre HEPA sur les surfaces sèches ou qui n'ont pas été touchées directement par l'eau d'inondation. Vous pouvez également nettoyer de nouveau les surfaces de béton à l'aide d'une solution de phosphate trisodique. Nettoyez les surfaces lavables à l'aide d'un détergent inodore et d'eau. Passez sur les surfaces couvertes de moisissure la ponceuse et l'aspirateur simultanément. Ne poncez pas les surfaces sans passer l'aspirateur en même temps. Peut-être devrez-vous remplacer le bois qui semble moisi une fois poncé.
- ☐ Après avoir nettoyé les surfaces, aérez ou déshumidifiez la maison jusqu'à ce qu'elle soit complètement asséchée. Il importe d'assurer un assèchement rapide pour éviter la croissance de moisissures. Si le temps le permet (faible taux d'humidité et température modérée), ouvrez portes et fenêtres et accélérez l'assèchement en vous servant de ventilateurs. Si le temps ne s'y prête pas et que vous constatez que l'assèchement ne s'effectue pas rapidement, ayez recours à du matériel de déshumidification, en louant d'autres appareils, s'il le faut. Pour déterminer si l'air extérieur peut contribuer à assécher l'intérieur, placez un hygromètre dans la zone à assécher. Laissez-lui le temps de se stabiliser, puis ouvrez une fenêtre et vérifiez le degré d'humidité relative. Si l'hygromètre indique une baisse, cela veut dire que l'air est suffisamment sec pour favoriser le processus d'assèchement. Par contre, si l'hygromètre indique une hausse, fermez la fenêtre.
- ☐ Les tapis et moquettes doivent être secs en l'espace de deux jours (48 heures). Vous devrez vous en départir s'ils ont été imbibés d'eau d'égout. Vous ne pourrez pas assécher avec efficacité de grandes surfaces de moquette ou de tapis imbibées. Vous devrez alors faire appel à des spécialistes.
- ☐ Assurez-vous que toutes les cavités intérieures et les éléments de charpente sont tout à fait secs (ce qui pourrait prendre des semaines) avant de fermer les cavités.

QUOI JETER ET QUOI CONSERVER :

- ☐ Jetez et remplacez tous les matériaux d'isolation et tous les articles peu coûteux qui ont été trempés, y compris les meubles en panneaux de particules, les matelas, les sommiers à ressorts, les jouets rembourrés, les oreillers, le papier et les livres.
- ☐ Séparez les papiers importants. Vous pouvez demander à un avocat ou à un notaire s'il est préférable de préserver les documents comme tels.
- ☐ Les châssis de meubles en bois de bonne qualité peuvent parfois être récupérés, mais ils doivent être nettoyés et asséchés par ventilation, à l'écart de la lumière directe du soleil ou d'une source de chaleur. Consultez un spécialiste en réfection d'ameublement. Les tissus de recouvrement, le rembourrage et les coussins doivent être jetés et remplacés.
- ☐ Grattez la grosse saleté collée aux vêtements lavables, rincez-les et lavez-les plusieurs fois avec un détergent et asséchez-les rapidement.

AVANT DE RÉINTÉGRER LA MAISON :

- ☐ Avant de les utiliser, faites vérifier par un électricien les appareils, les prises de courant, les interrupteurs ou les panneaux de distribution qui ont été inondés.
- ☐ Pour tous les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation qui ont été trempés, consultez un professionnel en mécanique du bâtiment pour remplacer, le cas échéant, les interrupteurs, les commandes, l'isolant, les filtres et le moteur du ventilateur du générateur de chaleur.
- ☐ Inspectez tous les conduits de l'installation de chauffage à air pulsé sans oublier les reprises d'air aménagées entre les solives et faites-les nettoyer ou remplacer. Communiquez avec votre fournisseur qui vous indiquera quoi faire au sujet du chauffe-eau qui a été inondé. Le réfrigérateur et le congélateur devront peut-être être remplacés.
- ☐ Rincez à grande eau et avec du détergent le puisard, puis frottez pour éliminer la saleté graisseuse et la crasse. Au besoin, nettoyez les drains de fondation à l'extérieur.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

ANNEXE 1

Électricien	
Mécanique du bâtiment	
Nettoyage professionnel	
École	
Garderie	
Vétérinaire	
Assureur	
Fournisseur de l'alarme	
Entrepreneur	

AUTRES

COORDONNÉES SÉCURITÉ CIVILE

ANNEXE 2

Ville de Drummondville	
Service de sécurité incendie et sécurité civile	3-1-1
Urgence 24 h (Travaux publics) pour signaler un risque d'inondation	3-1-1
Ministère de la Sécurité publique	
Urgence 24 h	1 800 650-1666
Téléphone	819 371-6703
Courriel	securite.civile04@msp.gouv.qc.ca
Sûreté du Québec	
Téléphone	310-4141
Urgence	9-1-1
Incendie	
Urgence	9-1-1
Hydro-Québec	1 800 790-2424

EN CAS D'INONDATION
COORDONNÉES DES OCCUPANTS QUI QUITTENT LA RÉSIDENCE

ANNEXE 3

ADRESSE

NOM DU/DES PROPRIÉTAIRE(S) (S'IL Y A LIEU)

NOM DU/DES LOCATAIRE(S) (S'IL Y A LIEU)

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE
TÉLÉPHONE CELLULAIRE
TÉLÉPHONE TRAVAIL
COURRIEL
NOMBRE D'OCCUPANTS
NOM DES OCCUPANTS

ADRESSE TEMPORAIRE

À REMETTRE À UN EMPLOYÉ MUNICIPAL

À REMPLIR ET À DÉCOUPER

311 Le numéro à composer

drummondville.ca

DRUMMONDville
Capitale du développement